



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des casinos

Question écrite n° 38667

Texte de la question

Mme Sonia Krimi alerte M. le ministre de l'économie, des finances et de la relance sur la situation préoccupante des casinos français, notamment les difficultés économiques auxquelles ils font face en cette période de confinement. Depuis octobre 2020, ces établissements sont fermés au public. Dans toutes les zones où il existait un couvre-feu, les casinos étaient soumis à une fermeture totale. À l'heure actuelle, il persiste une forte incertitude concernant la possibilité pour ces acteurs essentiels du développement des territoires de pouvoir rouvrir lorsque le déconfinement prendra fin. Par ailleurs, plusieurs communes trouvent leur équilibre économique dans l'attractivité générée par les casinos. C'est pourquoi un nouveau report de la réouverture de ces lieux aurait des conséquences dramatiques pour de nombreuses communes et pour ces structures qui ne génèrent plus de revenus. Le jeudi 22 avril 2021, le Premier ministre a précisé le calendrier d'un futur déconfinement qui commencera début mai 2021 par le retour des élèves en classe et par une réouverture progressive de certains lieux vers la mi-mai 2021. Ainsi, elle lui demande si des mesures supplémentaires d'accompagnement sont prévues pour ce secteur d'activité et si le Gouvernement entend permettre, dans le respect d'un protocole sanitaire strict, la réouverture prochaine des casinos dès la mi-mai 2021.

Données clés

Auteur : [Mme Sonia Krimi](#)

Circonscription : Manche (4^e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 38667

Rubrique : Jeux et paris

Ministère interrogé : [Économie, finances et relance](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 mai 2021](#), page 3757

Question retirée le : 21 juin 2022 (Fin de mandat)